



Saint-Julien-Montdenis

Maurienne - Savoie 

Lo marshyan' grône

Meilleurs Vœux

2020



Page 8 et 9
Les travaux



Page 10 à 23
Les Associations



Page 24 et 25
Ecoles

Informations

MAIRIE/ Agence postale

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi 9h30-12h et 13h30-18h

Mercredi 13h30 – 18h

jeudi, vendredi 9h30-12h et 13h30-18h

Samedi 10h à 12h

Adresse : 318, rue du Bourg
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Site internet : www.saint-julien-montdenis.com

M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE : info@saint-julien-montdenis.com

SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26

E-MAIL ACCUEIL : accueil@saint-julien-montdenis.com

E-MAIL SECRETARIAT :

sa@saint-julien-montdenis.com

ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi 9h30 - 11h30

Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09

Tél. Saint-Michel-de-Maurienne : 04 79 44 54 15

SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles, s'adresser à

Mmes Sophie LAPOSTOLLE et Camille OUIILLON à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Sur demande, téléphoner à la mairie.

Tél. : 04 79 59 60 85

SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence :

de 9h30 à 11h les mardis et jeudis

Tél. : 04 79 59 65 55 ou 06 61 72 83 59

e-mail : st@saint-julien-montdenis.com ou

wfst@saint-julien-montdenis.com

SOREA : Plus de permanence en mairie

En cas de besoin adressez-vous à l'accueil, Place Fodéré à Saint-Jean de Maurienne

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 13h30 à 16h30

ADRESSE : Zone du Pré-de-Pâques

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77

Site : www.sorea-maurienne.fr

Email : accueil@sorea-maurienne.fr



TRANSPORTS:

sur réservation

Renseignements : 04 79 83 45 45 ou

sur le site www.coeurdemaurienne-arvan.com

du lundi au vendredi entre 9h et 16h,

le samedi matin de 9 h à 12h30



ADMR :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 14h à 17h30. tél 04 79 56 87 35

POLICE MUNICIPALE :

Noémie Milleret 06 89 31 87 79

pm@saint-julien-montdenis.com

Bibliothèque municipale Horaires d'ouverture lundi (17h - 19h) mercredi (9h30 - 11h30) jeudi (17h - 19h)			
Ecole primaire Tél 04 79 59 62 92	Médecin Tél 04 79 59 00 59	Gendarmerie Tél 17	
Ecole maternelle Tél 04 79 59 61 61	Pharmacien Tél 04 79 59 64 83	Samu Tél 15	Pompiers Le 18
Services religieux En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne Tél 04 79 64 06 64	Kinésithérapeute Patrick Lesieur - 04 79 59 62 20	Médecin homéopathe André PELLEGRINI 153, rue de l'Argerel - Tel : 04 79 05 26 02	
Sous-préfecture Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27 Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h) vendredi (8h30 - 11h45)		L'agence postale aux mêmes heures que la mairie	
Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21	ONF Tél 04 79 59 61 49	Syndicat du Pays de Maurienne Tél 04 79 64 12 48	
Sirtom déchetterie Tél 04 79 59 63 52 Horaires d'ouverture du lundi au samedi (8h00 - 12h / 14h00 - 17h30)			



Ce bulletin municipal est le dernier de ce mandat puisqu'en mars 2020 des élections municipales vont avoir lieu et le futur conseil municipal décidera s'il faut continuer l'édition de ce bulletin ou pas.

Je tiens à remercier Josiane Chomaz, adjointe à la culture et à la communication, car sans elle ce bulletin n'existerait pas. L'édition et la mise en page demandent énormément de temps ainsi que la collecte des articles et les multiples relectures pour éliminer les erreurs, mais aussi les fautes d'orthographe. Je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ces bulletins.

Dans le dernier bulletin, j'évoquais le transfert de la compétence de l'eau et de l'assainissement à la 3CMA. Ce transfert est reporté au mieux en 2026 car la loi a changé et qu'une minorité de blocage est apparue au sein de la 3CMA.

Pour ma part, cette mutualisation reste nécessaire. Elle permettra de mieux gérer notre ressource en eau qui actuellement est suffisante, mais nous nous devons d'anticiper l'avenir.

La gestion de l'assainissement reste aussi une préoccupation afin de limiter au mieux l'impact sur notre environnement. Cette mutualisation permettra d'atteindre cet objectif.

Les travaux de la tranchée couverte de TELT (Tunnel Euralpin Lyon Turin) vont se poursuivre tout au long de l'année 2020. Ces travaux impactant fortement notre commune et plus particulièrement le quartier de Villard Clément apportent des nuisances. À nous de rester vigilants afin de minimiser l'impact de ce chantier. Cette vigilance est un combat de tous les instants, porté par la commune, l'association « Défense des riverains contre les nuisances du LTF » et les habitants.

"Le bonheur, la santé et la réussite se construisent chaque jour. Alors, commençons déjà par y croire, afin de mettre toutes les chances de notre côté". Je vous souhaite, en cette année 2020, d'être soulevé(e) par un enthousiasme nouveau et de déplacer les montagnes !"

Sincèrement vôtre, Le maire, Franck LEFÈVRE

Sommaire

Page 2	Informations
Page 3	Édito / Sommaire
Pages 4 et 5	Compte-rendus de conseil
Pages 6 et 7	Etat Civil
Pages 8 et 9	Travaux
Pages 10 à 23	Les Associations
Pages 24 et 25	Ecoles
Pages 26 et 27	Histoire
Page 28 et 29	Les Brèves
Page 32	Manifestations prévues au 1 ^{er} semestre 2020

Magazine semestriel édité par la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Directeur de la publication

Franck Lefèvre, Maire

Rédaction

Le conseil municipal

Crédit photos

Photothèque mairie, graphismes additionnels : freepik.com

Conception Impression

L'imprimerie du Marais - www.diaph-atelier.com

Tirage

1000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé avec encres à base végétale

Mairie de Saint-Julien-Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

Le 27 mai

Le conseil approuve :

- Les délibérations du CCAS :
 - deux dossiers d'aide au logement sont transmis au Conseil départemental ainsi qu'un dossier d'aide alimentaire,
 - le repas des aînés aura lieu le dimanche 27 octobre.
- La subvention aux associations dont le montant global pour 2019 est de 66 583 €,
- La convention passée entre la mairie et les jardins familiaux : l'adhésion est de 50€ par an,
- L'acquisition de trois parcelles situées en zone AUOC (réserves foncières) lors de la vente de la maison Soudier au prix de 30 € le m²,
- La création de 11 emplois d'agent technique 1er échelon de l'échelle C1 pour les 11 jeunes de moins de 17 ans qui ont postulé pour travailler deux semaines durant l'été,
- La convention commune/3CMA pour utiliser un agent de service de l'eau (coût 38 € par jour) qui travaille avec un corrélateur avec écoute du sol (coût 40 € par jour) afin de détecter au mieux toutes les fuites d'eau,
- L'avenant au marché TP MANNO suite à l'ajout de travaux et études supplémentaires non prévus au marché initial,
- La cotisation AGATE pour un montant de 456,15 € dont 28 % de subvention du département.

Le conseil adopte :

- La proposition du maire : la commune prendra en charge 50% de l'augmentation due à l'introduction de 2 repas bio par semaine à la cantine (elle est de 1 €),
- Le versement de la subvention de 45 € allouée à 7 familles dont les enfants font un voyage scolaire à l'étranger,

- L'accord local qui fixe le nombre de conseillers communautaires pour le mandat 2020/2026,
- La convention commune/AGATE pour que celle-ci mette en œuvre la RGPD (Règlementation Générale pour la Protection des Données), cette mission coûte 1 465,20 € TTC,
- La demande au fonds de concours de la 3CMA pour la mise en accessibilité de la salle de musique.

Le conseil vote à la majorité le refus de vendre une parcelle à Mme PANIZ, cette parcelle est contigue à une zone constructible à terme.

Le 30 août

Le conseil approuve :

- Les délibérations du CCAS présentées par Mme Corinne COLLOMBET :
 - * un dossier d'aide sociale,
 - *le plan canicule
 - *surcoût du prix des repas à la cantine suite à l'introduction de deux repas bio par semaine,
- Les nouvelles tranches de quotient familial (elles sont 5 au lieu de 3) et les nouveaux tarifs suite à l'introduction de repas bio (il est rappelé qu'un enfant mangeant à la cantine coûte 12 euros par jour : 2 heures de garde + repas),
- L'échange de parcelles entre M. BOIS (parcelle n° 2627) et la commune, les frais de notaire et de géomètre seront partagés entre la commune et M BOIS,
- La décision modificative n° 1 du budget principal de la commune suite à l'augmentation du FPIC et à une modification d'imputation des frais de transports scolaires,
- Le rapport sur l'eau et l'assainissement 2018, il est mis à la disposition du public en mairie : en 2018 ,
- L'avenant n° 2 au contrat avec le

- conseil départemental pour la prolongation de dossier de retraite CNRACL,
- L'adhésion de la commune au service de conseil droit des collectivités pour un montant de 1540 € par an,
- L'adhésion de la commune à un groupement de commande porté par la 3CMA pour une durée de 3 ans pour pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels pour la fourniture d'électricité,
- La validation des quatre rapports de la CLECT suite aux différentes compétences transférées à la 3CMA : école de musique, transports scolaires, dotation touristique et promotion touristique (notre commune n'est pas concernée par ces 2 compétences). La commune reversera 44 544 € à la 3CMA pour l'école de musique et 33 615 € pour les transports scolaires, ces sommes correspondent au coût assumé par la commune avant le transfert,
- L'adhésion de notre commune à la Fédération des AFP de Savoie pour un montant de 50 € et à l'ASDER pour un montant de 150 €,
- Le versement d'une aide financière de 45 € à une famille pour un voyage scolaire à Barcelone.

Le conseil accepte :

- la cession de matériels obsolètes à deux particuliers :
 - une motofaucheuse hors d'usage à M MENJOZ pour 50€
 - le camion B80 hors d'usage à M VAREANO pour 200€
 - la modification de la délibération de vente de l'école de Montdenis suite à l'achat de celle-ci qui se fait en copropriété par trois personnes,
- Le conseil décide de ne pas renouveler la convention établie en 1994 entre M Serge CAPUCETTI et la commune au lieu-dit « côte de la mule » pour un abri de montagne de 3m/3m au-delà de 2024 et demande la remise à l'état initial de la parcelle communale au

niveau de l'emprise de ce chalet, une plainte a été déposée par la commune auprès du procureur de la république suite au remplacement illicite du vieux chalet par un neuf.

Le 7 novembre

Le conseil adopte :

- Les décisions du CCAS proposées par Mme Corinne COLLOMBET
- Aide exceptionnelle de 500 € à une personne en difficulté
- La société THOMASSON est retenue pour le repas des aînés et la société « les fleurons de Lomagne » pour la valise garnie remise aux anciens,
- Les décisions modificatives : ce sont des ajustements comptables concernant le budget du lotissement « Clos des Vignes 2, le budget principal de la commune et le budget eau et assainissement,
- L'acquisition de la parcelle n°1328 section G au lieu-dit « Le Poutet » d'une superficie de 690m² au prix de 30 € le m² et ce pour constituer une réserve foncière dans le but d'éventuels lotissements,

Le conseil accepte :

- le mandat spécial pour le congrès des maires qui se tiendra à Paris les 19,20 et 21 novembre. La commune prendra en charge les déplacements et l'hébergement des participants à ce congrès,
- la désignation de Mme COLLOMBET comme déléguée au CIAS pour notre commune,
- La participation de 115 € à l'association « Lire et faire lire »,

Le conseil approuve :

- le renouvellement de la convention avec le SIRTOMM pour le ramassage des ordures ménagères à Montdenis au tarif de 230€ par tournée hebdomadaire,

- le renouvellement de son vœu relatif à la demande d'implantation de containers semi-enterrés à Montdenis (2 abstentions et 1 voix contre).

Le conseil autorise M le maire à acquérir une parcelle de 28 m² à Montdenis dans le cadre de la procédure « bien sans maître »,

Le 5 décembre

Le conseil municipal, à la majorité élit M Franck LEFEVRE maire de la commune en remplacement de M Marc TOURNABIEN qui a démissionné.

Le conseil approuve :

- A l'unanimité le nombre d'adjoints (5) qui sont élus à bulletin secret de liste à la majorité absolue, la liste de M TOURNABIEN est élue à la majorité.

Les candidats élus sont les suivants :

1^{er} adjoint : M Marc TOURNABIEN, adjoint aux travaux

2^{ème} adjoint : Mme Corinne COLLOMBET, adjointe aux finances

3^{ème} adjoint : Mme Josiane CHOMAZ, adjointe à la culture et à la communication

4^{ème} adjoint : M Marcel VIARD, adjoint aux associations et à l'environnement

5^{ème} adjoint : Mme Evelyne LESIEUR, adjointe au CCAS

Le conseil vote à la majorité :

- les conditions de délégation d'attribution au maire comme énoncées dans l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,
- les modalités de versement des indemnités au maire et aux adjoints comme énoncées dans les articles L2123-20 à L2123-24 et R2123-23.

Le conseil vote à l'unanimité :

- la décision modificative n°1 concernant le réseau d'eaux usées des Millerettes (1000 €),

- La décision n°2 concernant l'achat d'un terrain à M Didier dont le montant s'élève à 21 000 €,

- Le versement d'une subvention exceptionnelle au CCAS de 12 000 € pour équilibrer dépenses et recettes du budget 2019.

Le marché des assurances a été revu : M le maire présente les propositions retenues par le cabinet conseil Protectas, les contrats souscrits prendront effet le 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 5 ans.

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie a souscrit un contrat d'assurance groupe avec le groupement conjoint SOFAXIS/CNP Assurances auquel notre commune a adhéré. Le CdG73 a négocié avec le courtier SOFAXIS la possibilité pour les collectivités ayant au plus 29 agents CNRACL d'avoir plusieurs options d'assurance, le centre de gestion a du coup décidé de diminué pour l'exercice 2020 la participation financière des communes pour son assistance administrative, d'où la nécessité de signer une convention avec le CDG73 pour acter la baisse de cotisations, une nouvelle mise en concurrence des assureurs sera effectuée en 2020.

L'assurance propose 5 formules que présente M le maire, en 2019 le taux de cotisation est de 4,27 % de la masse salariale assurée, en 2020 elle passera à 5,34 % avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire.

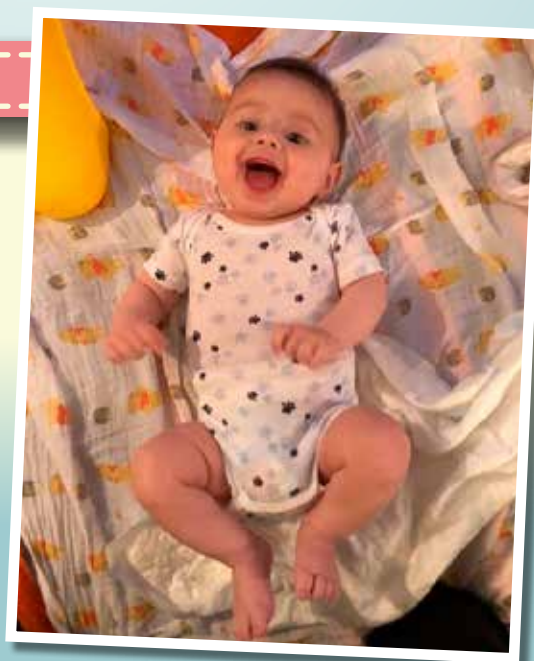
Le conseil prend en compte la création d'une nouvelle association « les amis du café-bar du kiosque » mais pour l'instant ne peut pas lui verser de subvention, cela déroge à la charte des associations. Diverses solutions vont cependant être étudiées pour l'aider.

♥ Ils sont nés en 2019 ♥

- Le 16 avril **Raphaël, Jean-Paul BALMAIN,**
Le 14 juillet **Jules, Marius COUTAZ,**
Le 15 août **Rémi, Mathieu ROSSET,**
Le 15 août **Vicky BONE PASQUIER,**
Le 2 septembre **Emmie, Elisabeth, Myriam SEMPERES,**
Le 13 septembre **Hermès, Hugo BOZONNET,**
Le 2 octobre **Malony VERNEY,**
Le 8 octobre **Meyvie, Charlotte, Laurence SIBUE,**
Le 28 octobre **Léo, Arthur RAMAUGE**



Jules, Marius COUTAZ



Hermès, Hugo BOZONNET

Ils se sont dits OUI en 2019

Le 29 mai,
**Odile, Marie, Renée PIATON
et Jean-Louis BUTTARD**

Le 21 septembre,
**Christèle PERRET
et François REYMOND ①**

Le 28 septembre,
**Nailia ALIMZANOVA
et Jean-Luc ZUCHIATTI**

Le 12 novembre,
**Brigitte BERTUSSI
et André GOFFO ②**



Ils nous ont quitté en 2019



Le 2 février,
**DIMIER-CHAMBET Laurence
née Ratel 53 ans**

Le 6 février,
LOGEZ Achille Albert 64 ans

Le 8 février,
NATALE Antonio 76 ans

Le 9 février,
FOSCHIA Walter 65 ans

Le 17 mars,
PACCHIOTTI Bernard 54 ans

Le 29 mars,
MAGNIN Henri 84 ans

Le 16 avril,
**DUSSOUILLEZ Marcel Henri
88 ans**

Le 5 mai,
TRAVERSAZ Emile 91 ans

Le 14 mai,
JAUDOUIN Jean-Marie 66 ans

Le 26 juin,
**DALLA COSTA Flora née Santarelli
85 ans**

Le 2 juillet,
BOIS Ernest Yvon 88 ans

Le 26 juillet,
SANTARELLI Jean-Joseph 68 ans



Le 11 août,
BORJON Eric 56 ans

Le 21 août,
ARBRUN Valérie née Turetta 47 ans

Le 13 octobre,
ARNAUD Lydie née Moulin 89 ans

Le 25 octobre,
**CHATEAU Suzanne née Amevet
86 ans**

Le 28 octobre,
TRIBAL Joseph 87 ans

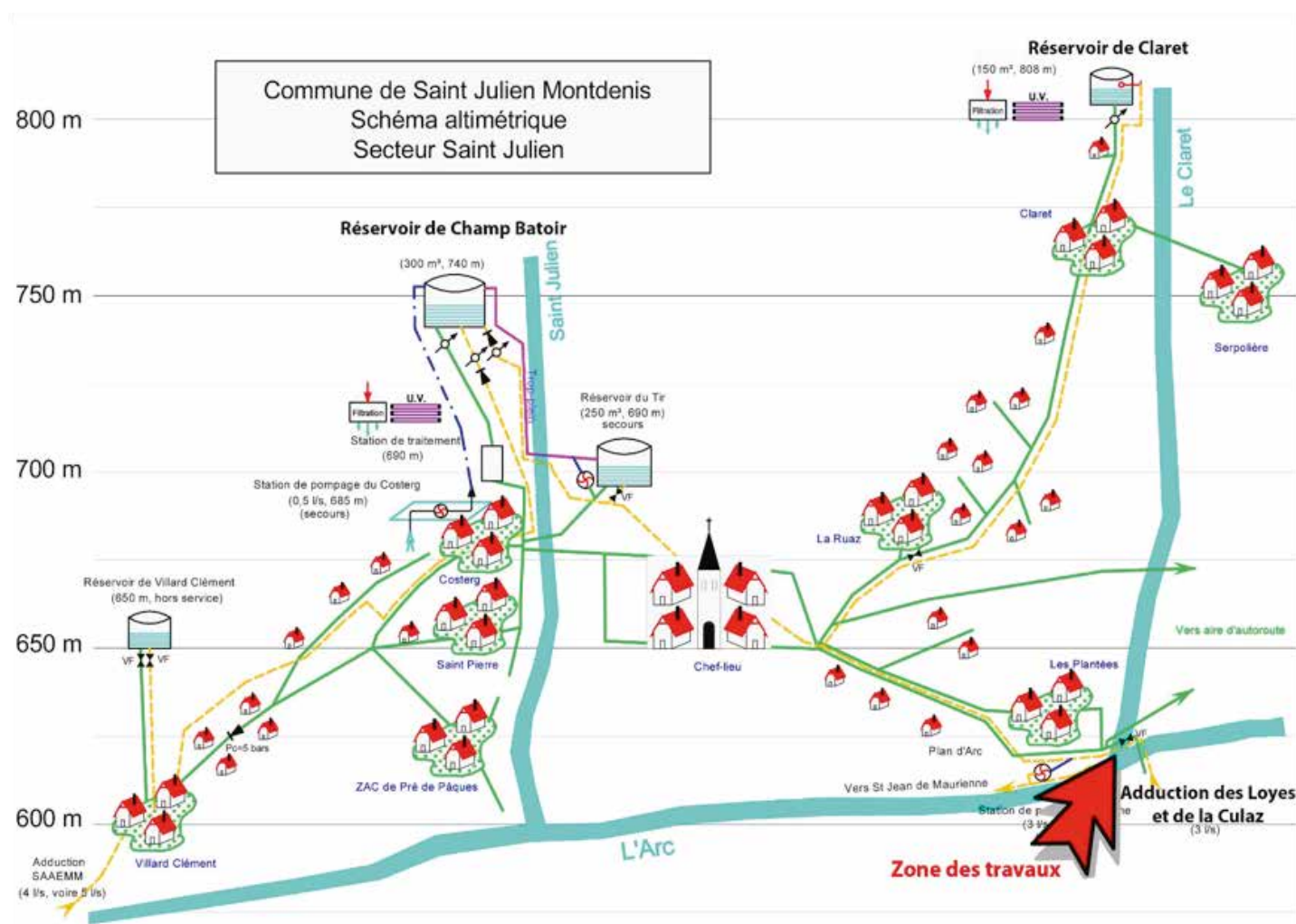
Le 3 décembre,
ARNAUD Michel 76 ans

Le 17 décembre,
JACQUEMMOZ Fernand 90 ans

Eau et Assainissement : rénovation d'une partie de la conduite de l'adduction des Loyes.

Cette conduite permet d'alimenter en eau potable les réservoirs du Claret et de Champ Batoir.

Des travaux d'assainissement ont également été réalisés entre la route de Montdenis et le quartier des Millerettes.



Travaux en régie

Mise en place de bancs au City Stade.



Travaux de voirie

Enrobé Clos des Vignes II : les abords du lotissement étant terminés, les enrobés définitifs ont pu être réalisés.



Enrobés chemin des fontaines : les enrobés du chemin des Fontaines avaient besoin d'être refaits. Cela a été enfin réalisé cette année.



Les Associations

CCAS

Bénévoles et membres du CCAS se sont répartis les colis de Noël par quartier avant de les distribuer aux personnes de plus de 70 ans de la commune. Merci à eux.



Plus de 80 personnes ont répondu à l'invitation pour le repas des aînés du 27 octobre, confectionné par la maison « THOMASSON-traiteur » et animé par « Sylviane animation ».

Pour l'occasion, tous ont pu goûter le Prince de Babylone, vin rouge de Saint-Julien-Montdenis.

Corinne COLLOMBET

HEUREUX EVENEMENT : Une nouvelle association est née !

« Le Café-Bar Du Kiosque »

Dès le début de l'année 2020, le Café-Bar associatif de Saint-Julien-Montdenis ouvrira ses portes à tous.

Le local de l'ancienne Poste, mis à disposition par la municipalité, permettra d'y trouver un lieu de rencontre amical, de la convivialité, des échanges intergénérationnels, de la mise en relation pour de menus services, et, grâce à un point Internet, de l'assistance à l'informatique pour des démarches administratives, courriers...

Ce Café-Bar associatif (loi 1901 - Activité économique Licence III) sans vocation commerciale et animé unique-

ment par des bénévoles, deviendra ce que vous en ferez tous : un endroit où se retrouver, discuter, échanger, jouer aux cartes ou autres, bref passer un bon moment de détente.

Les idées (à mettre dans la boîte à idées) et les envies de chacun apporteront encore plus de lien social, la vocation première du Café-Bar du Kiosque.

**Venez nombreux
Les bénévoles**



Les Associations

ADMR

Notre association ADMR a réalisé en 2019, 13 216 heures sur les 6 communes qui composent notre secteur d'activité ; c'est un léger recul par rapport à l'année précédente où nous avons réalisé 13 473 heures, mais rien d'alarmant.

Sur la commune de Saint-Julien-Montdenis nous avons effectué 4 451 heures auprès de 46 bénéficiaires. Ces heures ont pu être réalisées grâce à l'intervention de nos salariées qui œuvrent sans compter. Aujourd'hui elles font un travail qui va bien au-delà de leur métier de base. Le secteur social est en grande difficulté et notre mouvement n'échappe pas à la règle d'où une pénurie de main d'œuvre malgré les formations que nous dispensons en interne.

Pour nous la formation est obligatoire, nous proposons à chaque salariée plusieurs thèmes car au cours de leur carrière professionnelle, elles sont confrontées à beaucoup de cas très particuliers.

C'est pourquoi je tiens personnellement à les remercier.

Notre secteur géographique un peu difficile surtout en hiver, ne les a pas arrêtées puisqu'elles ont effectué environ 41 000 kms soit 3 700 kms par salariée.

Notre association est ouverte 7 jours/7 ; nous ne fermons qu'un seul jour dans l'année c'est le 25 décembre, et cela depuis quelques années.

A ce jour notre souci c'est le recrutement comme les SSIAD, les EHPAD et même les hôpitaux.

Il est très difficile de trouver du personnel. Alors je tiens à nous excuser auprès de nos bénéficiaires, s'ils n'ont pas toujours la même salariée ni les mêmes horaires, en cas de congés ou d'arrêts maladie d'une de nos salariées ; la plupart du temps il y aura une remplaçante mais il faut jongler avec le planning...

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier la population pour l'agréable accueil qu'elle nous réserve lors de notre tournée de calendriers.

Meilleurs vœux à tous et si votre emploi du temps vous le permet, venez nous donner un coup de main vous serez toujours les bienvenus.

Jean Pierre BOCHET

Maurienne Seniors

Depuis notre dernier article, notre club Maurienne Seniors est toujours aussi actif puisque nous pratiquons toujours sur St Julien-Montdenis de la gym, du yoga et de la country mais aussi plein d'autres activités dans toute la Maurienne avec sans cesse de nouvelles possibilités comme cette année à St Jean de Maurienne la gym Zen et le scrabble.

Si vous voulez découvrir quelques photos de nos sorties, vous pouvez consulter notre site : maurienneseniors.legtux.org

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des responsables sur la commune :



Anne-Marie Argentier :
04 79 59 65 58
arg.ro@wanadoo.fr

Désiré Marcellin :
04 79 83 33 36
desire.marcellin@orange.fr

Les Associations

Ski et Montagne

Depuis de nombreuses années l'association « ski et montagne » organise des sorties de ski en proposant des tarifs à prix réduits.

L'association est adhérente à Savoie Vacances Tourisme (Savatou) qui négocie le prix des forfaits auprès des stations de ski, ce qui permet de proposer à nos adhérents des forfaits à tarifs préférentiels soit 16 € pour un adulte et 9 € pour un enfant de moins de 16 ans.

Les sorties nous mènent des stations de la Maurienne aux stations de la Tarentaise ou de l'Isère selon un calendrier établi en début de saison.

Ces sorties se font en toute liberté car chacun peut soit suivre un groupe, soit skier en famille entre amis ou individuellement.

L'association propose une adhésion à l'assurance SAVATOU pour les familles, les couples, les familles monoparentales, les étudiants à des tarifs différents pour ceux qui le désirent.

Les repas sont soit tirés du sac pour les uns ou pris au restaurant pour d'autres.

Pour la bonne organisation des sorties, la seule contrainte est que chaque participant doit être au lieu de rendez-vous à l'heure indiquée. Les déplacements se font en voiture et les personnes ne désirant pas prendre leur véhicule peuvent bénéficier du covoiturage.

Toute personne intéressée peut nous contacter et c'est avec grand plaisir que nous lui répondrons.



M Alain Duc président de l'association au téléphone fixe : 04 79 59 68 17

téléphone portable : 06 83 90 18 55

L'Association « Ski et Montagne » serait très heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

Les Associations

Amicale Laïque

LES SORTIES EN SKI DU SAMEDI APRÈS-MIDI

Comme chaque année, l'AMICALE LAÏQUE de Saint-Julien-Montdenis vous propose des sorties en ski, le samedi après midi, sur les pistes de la station des Karellis, du 11 janvier au 28 mars 2020.

Ces sorties de ski se font dans un climat convivial, vos enfants et vous-mêmes pouvez évoluer par petits groupes, suivant votre niveau. L'encadrement des enfants est assuré par des parents bénévoles. Vous êtes les bienvenus pour renforcer les équipes... Nous vous proposons pour l'hiver prochain :

- Ski encadré pour les jeunes, de 5 à 18 ans (notion de ski demandé).
- Possibilité de ski libre avec autorisation des parents.
- Pour les débutants non autonomes : présence d'un adulte responsable obligatoire.
- Groupe découverte pour les adultes débutants, à partir de 18 ans (de 18 à 107 ans).
- Cours de ski, avec un moniteur ESF, pour les enfants (1 fois par mois).



AMICALE LAÏQUE
St Julien-Montdenis

- Possibilité de faire des groupes ski de fond, raquettes et aussi de ski de randonnée.
- Navette autocar, pour ceux qui souhaitent profiter différemment de la station.
- Prix intéressant !!! Forfait à 7,50 €.
- Boissons chaudes et goûter offert à tous après le ski.
- Passage des étoiles, flèche et chamois : 28 mars 2020, suivi d'un repas de fin de saison. Ces manifestations sont ouvertes aux anciens membres, dont la présence sera appréciée.

Tarifs adhésion pour les habitants des communes de Saint-Julien-Montdenis et de Montricher-Albanne :

- Individuel : 18 € - Famille : 28 €

L'Amicale Laïque participe également à l'animation de la commune ; quelques dates à retenir :

- Chasse aux œufs : dimanche 12 avril 2020 ou lundi 13 avril 2020.
- Randonnées pédestres à la journée : une sortie par mois, de juin à septembre 2020.
- Vide - Grenier : 11 octobre 2020.
- Halloween : 31 octobre 2020.

Contact : Jean-Marc HERMES

**33, rue de la Croix Blanche
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS**

Tél. : 06 30 70 03 76

@ : contact@amicale-laique.net

Site Internet : www.amicale-laique.net

Adresse postale : MAIRIE

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

La Marelle Sans Frontières

Une année difficile se termine au Burkina Faso. Avec un nombre toujours plus important d'attaques de groupes armés dans le Nord et le Centre-Nord du

pays, les habitants vivent dans la peur.

Notre association maintient son soutien aux jeunes parrainés pour leur permettre de continuer leur sco-

larité dans le secondaire. Juin 2019 a vu la réussite de 2 bacheliers, ils sont entrés à l'université. Nous avons financé l'achat de vélos pour tous les jeunes ayant réussi au brevet.

L'année 2020 a été déclarée "saison des cultures africaines en France". Dans ce cadre, nous vous invitons à participer à notre journée festive du samedi 16 mai 2020 ; au programme, de la musique, de la danse, de la cuisine et un repas africain.

Contact :

Evelyne Lesieur

lamarellesansfrontieres@yahoo.fr



Les Associations

La Boule Ardoisière

La boule ardoisière a organisé son concours de fin d'année le samedi 30 novembre 2019 avec une forte participation (32 joueurs). Un concours qui s'est déroulé dans la convivialité avec 2 parties jouées dans la matinée suivies d'un repas puis de nouveau de 2 parties dans l'après-midi.

Les résultats du concours sont les suivants :

- 1^{er} : M. GRUART Patrick
- 2^{ème} : M. ILTIS Denis
- 3^{ème} : M. MONTAGNE Patrice
- 4^{ème} : M. FEAZ Daniel

La Boule ardoisière remercie tous les concourants pour leurs participations et comptent sur vous pour la saison prochaine !

Voici la liste des concours sociétaires pour l'année 2020 :

- Samedi 15 février 2020
- Samedi 28 mars 2020
- Samedi 11 avril 2020
- Samedi 30 mai 2020
- Samedi 21 septembre 2020
- Samedi 17 octobre 2020
- Samedi 5 décembre 2020



On vous attends nombreux et nombreuses !
Bonnes fêtes de fin d'année.

Tirelire des écoles

L'année 2019 est déjà terminée, mais la Tirelire des écoles est toujours là !!!

Nous vous présentons tous nos vœux pour 2020...

Votre présence lors du spectacle de Noël, le 8 décembre, fut très agréable. Pour renouveler ce bel après-midi, nous espérons vous retrouver lors de notre carnaval le 4 avril.

A très vite...

Toute l'équipe de la Tirelire des écoles.



Les Associations

Le Pataquès

Pataquès concerts 6

La SIXIÈME édition des « Pataquès Concerts » a eu lieu à la salle de la Croix des Têtes le samedi 28 septembre dernier.

En fin d'après-midi, les tout-petits ont pu écouter des contes proposés par la bibliothèque de Saint-Julien-Montdenis autour de l'ouvrage « Tout doux », qui aborde le réchauffement climatique subit par un ours polaire.



Puis, Alexandre Gros, auteur maurienais, est passé nous présenter et nous dédicacer la suite des aventures de son ours à lui : « Lapinours au ski » (Editions Big Pepper)



Pour ceux qui préféraient se lancer des défis, quelques jeux en bois étaient répartis sur le site. Un grand mandala végétal était en création par d'autres.

Dès 18h30, Les Frères Mister (Serge et Philippe), en déambulation et au rythme de reprises célèbres ont assuré les inter-scènes en faisant danser petits et grands. D'abord avant le spectacle de magie/cirque/illusion d'optique (le « Ptit Salon »), qui a captivé l'assemblée, puis avant le concert d'EZPZ, tête d'affiche de notre événement. Tout droit venu de Bretagne, ce groupe de swing hip-hop tourne à tra-

vers la France et nous a régalé de ces envolées de clarinettes et de scratch aux platines.



Pour clôturer la soirée, Mother Saturn, duo Chambérien de musique « transe artisanale » a assuré une ambiance psychédélique au son d'instruments modernes et traditionnels (Didgeridoo par exemple).



Comme chaque année, l'équipe du Pataquès a proposé et tenu la restauration et la buvette avec des produits de qualité mettant à l'honneur, autant que possible, les producteurs et commerçants locaux.



Le Pataquès remercie la commune de Saint-Julien-Montdenis, le PUBLIC, les partenaires ainsi que les nombreux bénévoles ayant permis la réussite de cette manifestation.

Soirées jeux

Chaque dernier vendredi du mois (hors fêtes et jours fériés), le Pataquès organise en partenariat avec la Fourmilière de Saint-Jean-de-Maurienne (ex-ACA) et dans leur local des soirées jeux.

Les horaires : 18h/21h30

Le lieu : salle multi-activités de la Fourmilière, 11 rue du Parc de la Vanoise, 73300 St Jean de Maurienne. (la salle se situe à l'arrière du bâtiment). Entrée gratuite. Les enfants sont les bienvenus. Repas partagé amené par les participants qui le souhaitent.

Que se passe-t-il au Pataquès le reste de l'année ?

Nous organisons différents événements culturels dans différents lieux de la vallée.

Toutes les informations sont disponibles ici :

www.le-pataques.com

ou www.facebook.com/lepataques.maurienne

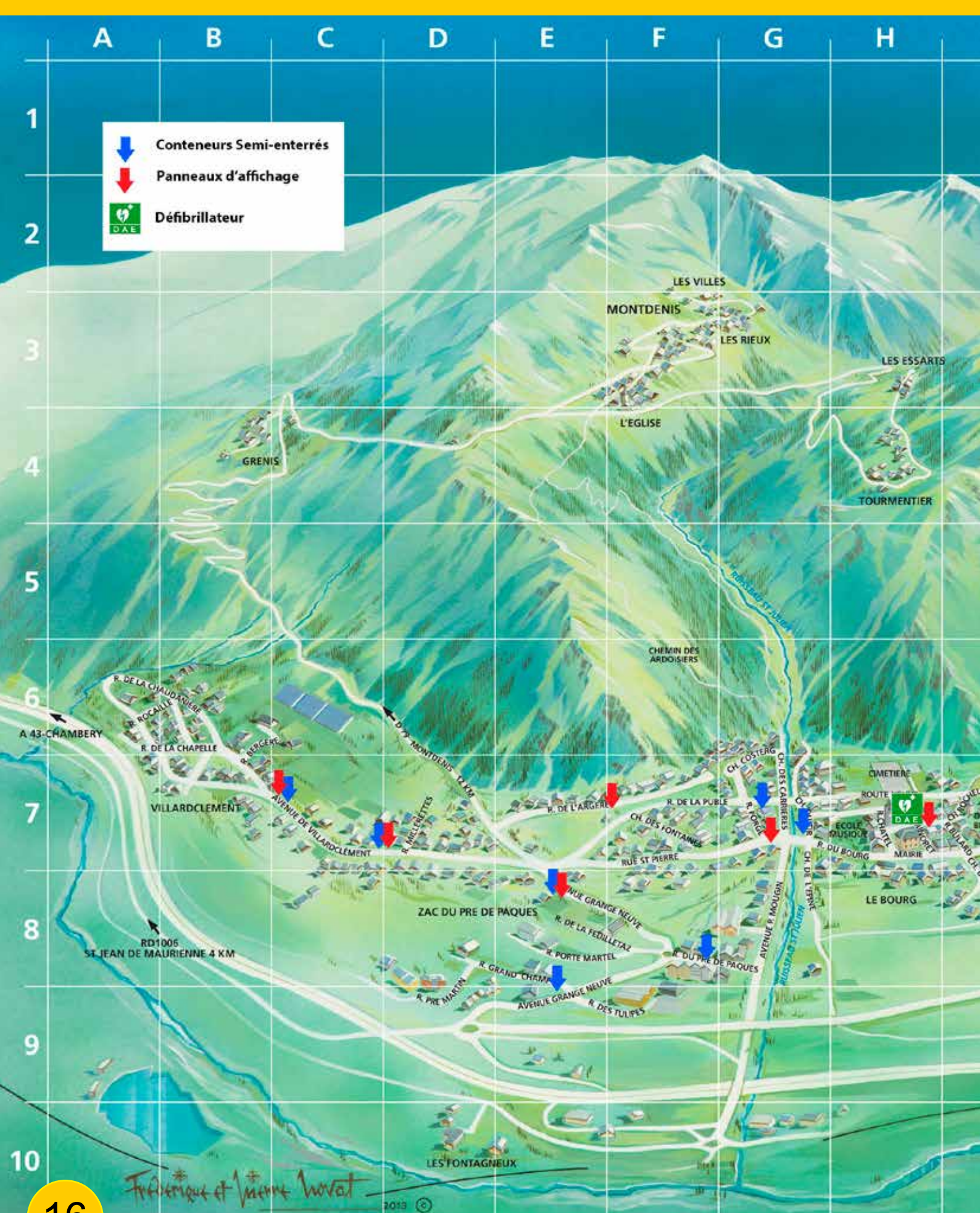
Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du Pataquès ou faire des propositions d'événements, n'hésitez pas à nous contacter : lepataques73@gmail.com

A venir en 2020 :

- AG : 14 février 2020 / salle de la Croix des Têtes à Saint-Julien-Montdenis Suivie du concert de « Juste Cécile »

Le Pataquès Concerts 7 : samedi 26 septembre 2020 salle de la Croix des Têtes.

Au plaisir !



Fraternité et Jeanne Lavat 2013 ©



I J K L M N O P Q



Les Associations

Football Club

En 2018, l'équipe féminine du Grenoble Foot 38 qui évolue en Division 2 française et ces quelques internationales françaises et d'autres pays était venue en stage à Saint-Julien-Montdenis et les U19 avaient suivi le même chemin 2 semaines plus tard pour venir en terre maurienne. En 2019 cela devait être un bis répétita pour l'équipe de la D2 et les U1, sauf que l'équipe de la D2 a eu un changement de coach et d'effectif, sa nouvelle direction a choisi un autre lieu pour un stage de préparation pour la saison 2019-2020 mais en tout cas elle n'est pas contre pour revenir à Saint-Julien pour des prochains stages, car ils ont eu de bons échos du stage 2018, c'est pour ça que la section U19 féminines a décidé de revenir pour un stage de 2 jours, Nasreddine Behloul l'entraîneur des U19 a dit : *"nous sommes contents de revenir ici, il y a un cadre sympathique, un très bon accueil, on se croirait à la maison"*, cette déclaration a donné du baume au cœur aux dirigeants du FC St-Julien, qui se sont donnés du mal pour faire venir un club avec un nom huppé, qui est pour nous un grand club de la région Rhône-Alpes.

Ce stage de 2 jours était pour préparer la saison, et aussi de se rendre à Turin pour faire un match amical avec les U19 féminines de la Juventus de Turin, malgré la défaite 2-0 en région Piémont, l'effectif du GF38 était content de sa venue à Saint Julien, et pour remercier le club de St Julien, Grenoble a offert un carton de 20 ballons d'entraînement et aussi des places pour des matchs de Ligue 2. Pour 2020 le président du FC Saint Julien "Thomas BILLON-PIERRON" a déjà contacté Sandy Guérin, qui est l'entraîneur des U19 féminines de l'A.S St Etienne et cette dernière n'est pas contre l'idée de venir en Maurienne pour un stage, en tout cas le club de Saint -Julien va essayer de faire venir le club qui a fait rêver des générations, même si c'est juste une section féminine de ce club, pour Saint-Julien, faire venir ce club et faire un match amical au stade des Bourguignons est un jour de fête.



AFP Montdenis

- Hommage à ÉRIC BORJON -

En cette année 2019 qui se termine, le Conseil Syndical de l'AFP de Saint Julien voulait rendre un hommage à l'un de ses membres, décédé subitement au mois d'août dernier.

Éric comptait parmi les premiers membres de ce conseil, lors de la création de l'AFP en octobre 2010. Sa présence au sein de ce conseil était une reconnaissance du travail accompli par cet amoureux de la terre et des champs. Le visage de Serpolière et de ses prairies est bien aujourd'hui le fruit de son travail, d'entretien rigoureux et de fauche, de lutte contre l'enfrichement, de préservation de la richesse de ces paysages.

Éric a également toujours voulu placer son action dans la continuité d'une tradition familiale, et c'est cette tradition familiale paysanne, au sens profond d'amoureux de son pays, que nous nous devons d'honorer aujourd'hui.

L'absence d'Éric place l'AFP devant une obligation morale d'exigence vis à vis de ce travail accompli, qui doit être poursuivi. Il le sera. C'est en ce sens que dès le mois d'août, le conseil syndical a pris des décisions pour préparer l'avenir, sachant que le travail pour l'année en cours avait été bien fait. Il s'agissait ensuite de confier le travail de fauche et d'entretien des terrains à des personnes portant les mêmes valeurs qu'Éric, à des paysans, c'est à dire des gens respectueux de leur pays, de la terre et des champs, et non des exploitants. Parmi les candidats qui se sont présentés, les choix seront finalisés par la signature de conventions de fauche et de pâturage dans les premiers mois de l'année 2020.

Ainsi nous garderons en mémoire le souvenir d'Éric, portant au sein de l'AFP la contradiction lorsqu'il le fallait, mais qui fut un partenaire loyal, présent dans les difficultés. Son nom restera lié à bon nombre de lieux-dits, comme Plan Champ, Les Exartiers, les Amaryllis, Saint Claude, Saint Anne, et bien d'autres, et bien sûr, Champ Borjon.

Éric, nous continuerons d'honorer ton action, en poursuivant et en étendant, selon tes souhaits, le soin au paysage de notre village. Merci pour ce que tu as été.

Michel Buffard,
président de l'AFP de Saint Julien

Les Associations

Trail de la Croix des Têtes

L'association Trail de la Croix des Têtes vous a proposé le dimanche 18 novembre sa neuvième édition. Au programme de cette belle et froide journée :

8h30 Départ des 21 kms avec 1050 m de D+, 39 coureurs dont 9 féminines

9h15 Départ de la marche de 5 kms avec SPORT ET HANDICAP DE MAURIENNE venu très nombreux à qui nous reversons avec EDF des fonds finançant diverses activités.

9h30 Départ des 12 kms avec 590 m de D+, 66 coureurs dont 22 féminines

10h15 Départ des 5 kms avec 75 m de D+, 32 inscrits.

11h, débutaient les courses des enfants devant un public conquis qui encourage son favori. Pas moins de 60 futurs champions se sont élancés avec vigueur afin de monter sur le podium.



Pendant ce temps, les coureurs allaient prendre un ravitaillement, un vin chaud et une douche afin de récupérer de leur épreuve,

12h30, la société de chronométrage, L-CHRONO nous remettait le classement des diverses courses afin de procéder à la remise des prix.

Pendant cette remise des prix les bénévoles de l'association « LA CHAPELLE DE GRENIS » servaient un excellent repas à chaque participants, enfants, accompagnants et bénévoles heureux de se rassasier.



Ce fut une belle journée sportive et conviviale qui n'a eu lieu que grâce aux partenariats des entreprises locales et avoisinantes, aux 40 bénévoles placés sur les parcours afin de sécuriser et diriger les participants, à l'association « La Chapelle de Grenis qui nous a aidés en prenant en charge la partie restauration et des 5 membres de notre association :

Dominique Bertino, Président, Christelle Couta-Leduc, Vice-présidente et secrétaire, Philippe Cantin, Trésorier, Gérard Fretty, membre super-actif, Valérie Séguéla, membre.

Nous sommes très heureux et fiers d'avoir réalisé cette année encore le Trail de la Croix des Têtes.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et espérons vous voir nombreux en 2020 pour encourager ces sportifs méritants.



Les Associations

Chapelle de Grenis

Encore une année riche en travail et en événement à Grenis !!!

- Corvées de débroussaillage habituelles.
- Participation au carnaval avec confection du repas.
- Journée boudin.
- Course de vélo « Les montées de Sapey ».
- Fête annuelle à Grenis.
- Journée tripses.
- Participation au « trail de la Croix des Têtes » avec confection du repas pour les sportifs.

Toutes ces manifestations demandent un investissement important et chaque année plus lourd vu que l'équipe ne rajeunit pas. Mais nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux adhérents avec Jean-Michel et Jocelyne qui prévoient de passer un peu de leur temps libre à Grenis dans la « petite maison ». Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les garder longtemps dans notre équipe.



Notre travail nous a pourtant paru léger face à la belle leçon de vie que nous a donné Miss Flo en venant chanter et danser pour notre plus grand plaisir à la fête annuelle

malgré de sérieux ennuis de santé et une volonté à toute épreuve. Nous lui souhaitons un complet rétablissement et longue carrière bien méritée !

Vivre à Montdenis

Voilà quelques nouvelles de notre hameau :

Le 4 août, jour de nos « portes ouvertes » a été une bien belle journée ; le soleil a accompagné le déroulement de toutes les visites et animations proposées .

À la tombée de la nuit Guillaume Collombet nous a projeté en plein air son dernier film « Ibex ». Un moment plein de magie, face aux Encombres, là où le film a été en grande partie tourné .

En octobre nous avons accueilli aux Ullions Yves Pasquier et son spectacle « les récits d'Yves », un très joyeux moment suivi d'un repas

partagé, beaucoup de convivialité entre histoires et chansons.

Par ailleurs nous avons installé une boîte à livres sous l'abri au centre du village (place du tilleul !)

C'est une étagère vitrée où chacun peut déposer des livres et en prendre (pas forcément en même temps !). Le système est entièrement gratuit, et c'est une occasion de faire partager les livres qu'on ne veut pas garder et d'en découvrir d'autres.

Nous continuons les soirées jeux et chants les 3^{èmes} mardi de chaque mois, au restaurant des Ullions. Ces soirées réunissent entre 7 et 20 personnes ; nous commençons en



général par un jeu collectif, suivi de chants accompagnés de Jonathan à la guitare. Ouvert à tous, soyez les bienvenus !

Les Associations

Le Pied a L'Etrier

L'année 2019 se termine alors que les cavaliers sont en plein milieu de leur année d'équitation !

Cette année fut riche en émotion et en changements notamment avec le déménagement du chalet d'accueil : notre nouvelle structure plus grande et spacieuse comparée à notre ancien chalet permet d'accueillir des personnes en situation de handicap, d'avoir une salle chauffée pour les élèves... et tout cela, de plain-pied pour faciliter les déplacements de chacun ! Les cours d'équitation sont assurés par nos 2 monitrices diplômées (Martine et Ludivine) à l'écoute et vous permettant de progresser à votre rythme. Pendant les vacances scolaires des stages sont organisés dans différentes disciplines : dressage, saut d'obstacle, calèche, voltige, jeux, stage débutants...

Nombreux et enrichissants ont été les événements qui se sont déroulés au club cette année :

- Fête d'halloween
- Qualification pour les championnats de France de Barrel Racing et de Pôle Bending (équitation western)
- Compétition TREC organisée au Pied à l'Etrier
- Colonie à Valmeinier et randonnée de 3 jours dans les Bauges
- Fête du centre équestre
- Stage Philippe MERCIER, cavalier professionnel
- Sorties en compétitions de saut d'obstacles et de dressage pour nos cavaliers

Et n'oublions pas les sorties en ski-joëring dans les stations alentours, les différents stages, les nombreuses heures de cours à poney ou à cheval...

Nous tenons à remercier tous nos cavaliers, tous les parents ainsi que tous les bénévoles qui répondent présents à nos demandes, qui se donnent toujours à 100 % pour faire avancer et vivre le club, nous sommes une association, et c'est grâce à l'entraide et l'humanité que le club s'agrandit de jour en jour !



Les Associations

Association de Défense des Riverains Contre les Nuisances du Chantier Lyon-Turin Ferroviaire



**Association de Défense des Riverains
Contre les Nuisances du Chantier
Lyon-Turin Ferroviaire**

Contact 07 89 60 02 28

L'année 2019 a été très riche en activité pour l'association avec deux chantiers en cours : Plan d'Arc et Villard-Clément.

Au Plan d'Arc, le dépôt contient désormais plus d'un million de mètres cubes de matériaux.

Le tunnelier est en cours de démontage et la galerie P2 est terminée depuis l'automne 2019 ; reste la galerie P3 en percement traditionnel, l'avancée est lente et le trafic camion est donc très réduit.

L'engazonnement et la végétalisation sont terminés depuis fin 2019.

- L'association déplore le fossé laissé à l'abandon entre la RD 1006 et la plateforme. En raison de la présence de tulipes, ce secteur appartenant au département sera malheureusement laissé en l'état.

- Villard-Clément : depuis le mois de mars 2019, la zone de la future tranchée couverte a bien changé.

Les riverains ont subi durant l'été de fortes perturbations, tant au niveau poussière et bruit que circulation, en raison du pic d'activité du chantier.

Les déviations de la RD 1006 et de l'A43 sont à ce jour terminées, elles resteront en place jusqu'en 2021.

- L'association côtoyait depuis 5 ans les mêmes responsables sur le chantier Plan d'Arc : l'entreprise Eiffage avec laquelle elle entretenait de bonnes relations.

A Villard-Clément, c'est l'entreprise Bouygues qui a été désignée par TELT et l'association a donc rencontré de nouveaux interlocuteurs. Ces derniers ont été réactifs à nos demandes (enrobage des pistes, végétalisation des talus et des zones hors circulation, remplacement et amélioration d'engins trop bruyants ...)

- Au mois de Novembre, 45 personnes ont pu visiter le site du chantier avec accueil et information fait par TELT, Ingérop, Bouygues et l'association.

Cette dernière souhaite que soient renouvelées ces portes ouvertes suite à l'enthousiasme des visiteurs.

- Pour ce nouveau chantier de Villard-Clément, le rythme d'une réunion mensuelle reste en vigueur comme au chantier du Plan d'Arc.

Les membres de l'association vous présentent à toutes et tous leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Les Associations

L'Echo Ardoisier

La pause estivale a été interrompue pour l'Écho Ardoisier. En effet, les musiciens de l'Écho, rejoints par de nombreux musiciens de la vallée et leurs amis de Villar Focchiardo se sont rassemblés pour rendre un ultime hommage à notre ami, ancien président, Éric BORJON, qui nous a brutalement quitté le 11 août. C'est avec beaucoup d'émotion et de recueillement que la musique nous a permis de lui dire adieu.



Bien que marquée par ce triste événement, l'activité musicale et associative a repris, avec les répétitions hebdomadaires afin de préparer le traditionnel concert de Noël.



Comme tous les deux ans, ce concert rassemblera choristes et instrumentistes.

Le dimanche 3 novembre, notre Loto a obtenu un grand succès, avec plus de 700 participants qui ont tenté de gagner les nombreux lots proposés.

Dans le cadre de notre participation aux événements communaux, après une messe en musique,

l'harmonie a assuré la traditionnelle cérémonie du 11 novembre au monument aux morts en mémoire de l'armistice de 1918.

La sonnerie aux morts a également retenti à Montdenis en présence du conseil municipal.

Le dimanche 17 novembre, les musiciens ont sillonné le village pour la vente des calendriers, et c'est aujourd'hui l'occasion de remercier la population de la commune pour l'excellent accueil reçu ce jour-là. Si toutefois vous étiez absents et que vous souhaitez un calendrier, contacter nous : il y a toujours un musicien près de chez vous !

Sainte CÉCILE fut fêtée le samedi 23 novembre.

Après une splendide messe en musique, une petite cérémonie a été l'occasion de célébrer des musiciens méritants:

Noémie EXARTIER et Michel PFISTER : Médaille du Gouvernement pour 20 ans de service et 35 ans d'âge.

Michel PFISTER, Médaille de la CMF pour 20 ans d'activité musicale.

Thomas GROS et Romain CHOMAZ, Médaille de la CMF* pour 30 ans d'activité musicale.

Brigitte BORJON et Brigitte CHARPIN, Médaille de la CMF pour 40 ans d'activité musicale.



Un moment plus festif a ensuite permis de se remémorer les événements de l'année écoulés autour d'un bon repas à l'espace de la Croix des Têtes.



Le 22 décembre, notre concert de Noël mettra à l'honneur le COR avec un concerto pour cor et harmonie «Jeanne d'Arc», soliste Richard OYARZUN.



Notre assemblée générale est prévue le 18 janvier 2020.

* Confédération Musicale de France

$$xy = ab^2$$

Petite et moyenne section
Mme BERNARD Anne
Mme MARTIN Claire
Mme COGNET Assunta



Moyenne et grande section
Mme CAUGANT Emilie,
Mme JOËT Sophie
Mme DALLA COSTA Sandrine

$$\begin{aligned} 1 \times 1 &= 1 \\ 1 \times 2 &= 2 \\ 1 \times 3 &= 3 \\ 1 \times 4 &= 4 \end{aligned}$$

CP / CE1
Madame REYNAUD



$2+3=5$

CE1 / CE2
M. AKMOUCHE



Ecole élémentaire de Saint-Julien-Mont-Denis - CE1-CE2 - 2019/2020



Ecole élémentaire de Saint-Julien-Mont-Denis - CE2 CM1 - 2019/2020

CE2/CM1
Mme BERNARD
ET Mme VERGER

$2+2=4$
abc

CM2
Mme PATOUX
ET Mme VERGER



Ecole élémentaire de Saint-Julien-Mont-Denis - CM2 - 2019/2020

leius

Nos écoles

Avant le XX^{ème} siècle peu de salles de classe existaient, en particulier dans les hameaux. Les maîtres ne travaillaient que 4 mois d'hiver et souvent ils exerçaient soit chez des particuliers soit dans les écuries pour des raisons de chauffage.

Au XX^{ème} : les écoles qui ont été fermées

L'école du Claret : elle a existé dans une maison particulière rue de la Raie avant l'inauguration en 1902 de la toute nouvelle, face à la chapelle. Elle a été fermée en 1980.

L'école de Villard Clément : l'école avait été fermée en 1882. En 1936 la mairie loue une maison pour rétablir une classe et un logement pour l'institutrice. En 1966 construction d'un nouveau bâtiment qui comprend une classe unique et deux logements. Ouverte à la rentrée des vacances de Pâques 1967, elle est fermée en 1986.

L'école de la gare : à la rentrée 1946 (ou 1947) des élèves (6 ou 7) fréquentent l'école du Bochet. Ils sont accompagnés par une élève plus âgée. Cet arrangement a existé jusqu'en 1950. En octobre 1947, le

conseil municipal avait demandé l'ouverture d'une classe enfantine pour les enfants de moins de 7 ans au vu de la distance à parcourir pour ceux des quartiers du Petit Saint-Julien et de la gare. Elle est transférée au chef-lieu en 1965.

L'école de Montdenis : mise en adjudication en 1896, inaugurée en 1898, en 1903 elle est transformée en école mixte à 2 classes. Elle a fermé en 1964.

Ces écoles supprimées, le transport scolaire a conduit les enfants à celles du centre.



*Vers l'école, de gauche à droite :
messieurs Cottaz inspecteur d'académie, Perrier conseiller général
Girard député, X, Assier maire et Dumas ministre.*



Sous le préau : allocution de monsieur Assier, maire avec à sa gauche monsieur l'Inspecteur d'Académie et à sa droite messieurs Dumas ministre et Girard député.

Les écoles actuelles

L'école primaire : les classes n'étaient pas mixtes sauf pour les enfants de section enfantine et CP. Avant les constructions actuelles ces classes se situaient pour 2 dans le bâtiment de la mairie (accueil et salle du conseil) et pour les 3 autres sur le bas du parking devant le monument aux morts.

Différents projets (2) de nouvelles constructions avaient été élaborés dont un dans le centre du bourg.

En mai 1957 le Ministère de l'Éducation Nationale accepte le projet d'édification d'un bâtiment de 3 classes et 2 logements avec une subvention de l'État d'un maximum de 85 % pour un projet d'une vingtaine de millions. La rentrée a lieu le 1^{er} octobre 1958 dans ce nouveau groupe scolaire filles après

un an de travaux. Il est inauguré le 12 octobre 1958 en présence de nombreuses personnalités. Cette belle journée bien que pluvieuse se termine par un bal dont les bénéfices sont reversés à la caisse des écoles.

En mai 1959, le conseil municipal abandonne le projet de rénovation des classes de garçons trop vétustes. Il envisage la construction d'une école de 3 classes avec logements attenante au groupe scolaire filles et une pour la classe enfantine.

En 1960 plus de 250 élèves feront leur rentrée avec un nouvel horaire (8h30-11h30 et 13h30-16h30).

En octobre 1963, enfin le chantier des 2 constructions est lancé. La rentrée au groupe garçons a lieu en 1964 et le lendemain une 6^{ème}

est ouverte. Les classes devenues mixtes il faut ouvrir un portail entre les 2 cours. La classe enfantine ne prend possession de ses locaux qu'à la rentrée de Pâques 1965. Elles sont inaugurées le 19 septembre 1965.

L'école maternelle :

En septembre 1959 les parents sont invités à faire inscrire les enfants nés en 1954, 1955 et 1956 en prévision d'une ouverture probable d'une classe enfantine en octobre. Le 15 septembre la rentrée s'effectue dans les 2 classes désaffectées (les 2 du bâtiment de la mairie) par le transfert des filles au groupe scolaire et aménagées en salles de classe et de jeux.

1965 nouvelle école à une classe, 1972 construction d'une 2^{ème} classe, d'une salle de jeux et en étage d'un appartement,

1984 extension de l'école maternelle et ouverture de la 3^{ème} classe.

Si en 1988 il fallait de nouveau ouvrir une 6^{ème} classe (40 CP) il ne reste plus que 2 classes à l'école maternelle et 4 au groupe scolaire.

Bernadette Buffaz.
Merci à A. Buttard
pour les photos

Sources :
journal : La Savoie
bulletins « Votre commune »

Les commerces ambulants

Ils sont présents sur notre commune pour vous proposer leurs produits :

**LE MARDI,
RECREA PIZZ**



à partir de 18h sur le parking
du rond point Salières



06 63 84 21 14

LARECREAPIZ.COM



06 21 80 74 77

**LE JEUDI,
PLANET BURGER**



à partir de 18h sur le même parking

**LE VENDREDI,
Louis ABEL**

*Les Jardins
de Saint-Julien*

à partir de 16h30 soit devant le monument
aux morts (en hiver), soit dans ses jardins l'été.



Restauration de la Croix du crêt des bornes



Quelques associations oeuvrent pour le bien-être de la commune, en particulier dans les hameaux de Grenis et Montdenis où sont régulièrement réalisés des travaux d'entretien et d'amélioration du cadre de vie.

Outre les associations, quelques particuliers sont également touchés par la sauvegarde du patrimoine.

Monsieur Borjon, mieux connu sous le nom de « Lysé », en fait partie.

Après avoir donné un « coup de jeune » à la croix du village de l'Eglise, Lysé, avec l'aide de son gendre Daniel, se sont affairés à remettre en état la croix du « Crêt des bornes » qui menaçait de se disloquer.

Après plusieurs opérations de maçonnerie, soudure et peinture réalisées par leur soin, la croix a bénéficié d'un traitement métallique gracieusement offert par Monsieur Pasko, garantissant une longévité supérieure.

Le service technique s'est chargé de la mise en place du monument qui surplombe de nouveau fièrement la vallée.

Flamme

A l'occasion du Congrès des maires à Paris, deux élues ont pu participer à la cérémonie du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Le ravivage de la Flamme a lieu **tous les soirs à 18h30**. Instaurée en 1923, cette cérémonie visait à rappeler le sacrifice des soldats morts pour la France lors de la 1^{ère} Guerre mondiale. À présent, on y associe tous les morts au combat au service de la France.



Exposition

Du 28 octobre au 11 novembre, Sacha BATTOUFLET a exposé ses œuvres en mairie.

Elle utilise beaucoup de techniques allant de l'aquarelle, au crayon noir en passant par la peinture.

L'aquarelle lui a permis d'illustrer trois livres pour enfants : « 3 petits dragons, Lola petite chouette ne sait pas voler et Hono, girafe de cirque ».

Merci à elle pour cette exposition



LES BONNS PLANS!
Forfaits de ski - Bus - Location
avec la carte "Les Bons plans" ou "Clés Collège"
CP - 20 ANS

- Location de matériel **11€**
- Navettes Vacances **2,80€**
- Forfaits "Journée" **-30% à -50%**
- Lignes régulières **-50%**

INFOS ET INSCRIPTIONS :
Espace Jeunes - Tél. : 04 79 99 94 95
espacejeunes@3cma73.com

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**



Saint-Julien-Montdenis

Maurienne - Savoie

APPEL AU CIVISME

Les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la Commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines.

Cette pollution qui remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village, est aggravée par la présence de chiens errants. Au-delà de la propreté du village, il est question de sécurité publique. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Saint Julien Montdenis conserve son cadre de vie agréable et conviviale.

En effet, si aucune amélioration n'est constatée, la Municipalité se verra dans l'obligation de prendre des mesures répressives à l'encontre des contrevenants.

- En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention pouvant aller de 35 € à 450 €.
- Le propriétaire d'un chien errant, trouvé sur la voie publique est passible d'une amende pouvant aller de 35 € à 450 € et les frais de fourrière seront à sa charge.

Vous en remerciant par avance.

**Le Maire,
Franck LEFEVRE**



VIGILANCE TRAVAUX À 1 EURO



Ce dispositif «**Coup de pouce à 1 euro**» propose des solutions très formatées :
pas de choix de l'isolant, pas d'analyse de la priorité de travaux dans votre cas particulier, etc.

Des travaux mal réalisés par des entreprises peu scrupuleuses peuvent entraîner des contre-performances et même parfois des dégâts plus conséquents.

Avant tout engagement,
TEL à un conseiller
Info Energie de l'ASDER,
assurant un service public
de conseils gratuits pour
l'habitat, membre du réseau
FAIRE

04 79 85 88 50
www.asder.asso.fr

Les Ateliers de MAURIENNE

ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Service Accompagnement SOLID'ARC

Pour garder son autonomie et son indépendance

Transport et accompagnement de personnes à mobilité réduite ou rencontrant des problématiques de déplacements.

- Uniquement sur **rendez-vous**.
- Pour **tous types de déplacements** : Médicaux, courses, visite d'un proche, loisirs etc...
- Adhésion annuelle obligatoire + coût de l'accompagnement.
- Possibilité de **mise à disposition de véhicules adaptés** (avec ou sans chauffeur).

Contactez-nous pour plus d'informations :

07 67 53 05 53

Mail : solidarc@lesateliersdemaurienne.com | www.lesateliersdemaurienne.com
847, rue des Chaudannes 73300 Saint Jean de Maurienne



Manifestations prévues au 1^{er} semestre 2020

- 12 janvier :** thé dansant organisé par le Club des Aînés
à la salle des fêtes de la Croix des Têtes
- 23 janvier :** spectacle décentralisé de l'espace Malraux « Stand Up »
à la salle des fêtes de la Croix des Têtes
- 24 janvier :** cérémonie des Vœux
- 31 janvier :** conférence de M. Chemin
- 25 janvier :** stage de danse africaine proposé par La Marelle sans Frontières
- 24 février :** don du sang
- 15 février :** stage de danse africaine proposé par La Marelle sans Frontières
- 6 mars :** « On purge bébé », pièce de théâtre de la compagnie « Bruine Rouge »
- 21 mars :** stage de danse africaine proposé par La Marelle sans Frontières
- 2 avril :** Forum des Métiers
- 4 avril :** carnaval organisé par la Tirelire des écoles
- 9 mai :** concert de l'Echo Ardoisier
- 16 mai :** soirée festive organisée par la Marelle Sans Frontières
- 6 juin :** concert de la Fête des Mères
- 20 juin :** concert de Chorales
- 30 juin :** don du sang

